

en banqueroute. Je soutiens donc qu'on demande à la Chambre ainsi qu'à la population de traiter cette question sans les renseignements nécessaires, qu'on nous vend un chat en poche, qu'on nous demande de faire un saut dans la nuit, et je n'en vois pas la raison. Je ne vois pas pourquoi nous n'obtiendrions pas avant la mise aux voix les chiffres qui, j'en suis sûr, sont préparés. Soit dit en passant, d'autres les ont prêtés avec assez de justesse. Le ministre n'aurait aucune raison de ne pas nous faire confiance.

Voici la deuxième question que j'ai posée:

Le budget comporte-t-il un programme bien défini qui nous permettra de commencer à acquitter nos dépenses sans avoir recours aux emprunts?

Il me semble parfois, monsieur l'Orateur, que la manie d'emprunter soit devenue chez nous une grande industrie nationale; elle emploie, de toute façon, bon nombre de gens. Le ministre était sûrement sincère, l'autre jour, lorsqu'il a dit que l'envergure de nos emprunts l'inquiétait. Je n'en doute pas, mais rien, dans son exposé, ne révèle la conviction qu'il existe une nécessité urgente de réduire les emprunts, et seule cette conviction peut le faire diminuer. Je ne crois pas que les Canadiens voient ces emprunts d'un bon œil; ils sont d'avis qu'un jour nous emprunterons peut-être démesurément. Ainsi que je l'ai signalé l'autre soir, quinze milliards se portent à vingt, puis à trente, puis à quarante milliards; tôt ou tard, le prêteur fera la grève.

M. HOMUTH: Il deviendra alors impossible d'emprunter.

M. MACDONNELL: Un jour, le prêteur fera la grève et refusera les avances de fonds. Le contribuable moyen croit savoir ce qui arrivera dans cette éventualité. Au cours des vingt dernières années, le monde a été trop souvent témoin d'exemples de la sorte et il pense que les résultats sont bien évidents. Il reconnaît qu'ils sont inévitables. Ces résultats sont les suivants: 1) ascension rapide des prix; 2) tentatives désespérées mais vaines d'établir des régies de toutes sortes; 3) marché noir qui, cela va sans dire, pèse lourdement sur les gens à revenu modique; et enfin 4) inflation qui est funeste à ceux qui ont de faibles ressources.

J'aborderé maintenant la troisième question que je posais alors et qui est celle-ci:

Le Gouvernement a-t-il réellement créé une mentalité de temps de paix, en ce qui concerne la question des dépenses publiques? Se rend-il compte que si nous ne maîtrisons pas ces dépenses, elles finiront par nous écraser?

Je tiens à répéter ce que je viens de dire. Je ne doute pas que le ministre des Finances

[M. Macdonnell.]

s'inquiète fortement de telles dépenses mais son anxiété ne suffit pas à les réduire. Les dépenses ne seront réduites que si l'on pose les jalons dont il s'est servi pour empêcher les consommateurs de se livrer à une orgie de dépenses. J'ai déjà fait partie de l'armée et je sais que ce n'est que chimère que de vouloir forcer les militaires à réduire leurs dépenses si on ne les y contraint pas. J'ai été formé à l'école des économies serrées des Ecossais. Je sais que, lors de la première Grande Guerre, on m'a considéré comme un fléau pour avoir voulu, dans la modeste sphère de mes activités, supprimer le gaspillage. Personne ne voulait réduire ses dépenses. De fait, je dis, avec tout le respect que je dois aux députés qui siègent à ma gauche, que ce qui m'a induit à croire que le socialisme ne pourrait jamais réussir à s'implanter c'est d'avoir constaté que ce qui appartient à tout le monde n'appartient à personne et que, cela étant, on ne peut inculquer à personne le sens des responsabilités. Ces messieurs disent: "Il s'agit de la propriété de l'Etat; nous pouvons toujours dire qu'elle a été détruite par les obus." J'ignore si vous avez pu tenir le même langage au cours de la récente guerre mais, quand il y avait du dégât, vous vous contentiez de dire que c'était par suite des bombardements.

Je reviens donc au point que je soutenais et je dis en toute sincérité qu'il n'y aura pas d'économie de faite si le ministre des Finances ne décide pas ce qui doit être accompli pour cela. J'ai dit l'autre soir qu'en 1920 et 1921 la Grande-Bretagne entreprit de pratiquer l'économie. Comment procéda-t-elle? Elle s'est dit: "Nous allons dépenser tant, et pas un sou de plus." Alors le ministre des Finances dit aux divers ministères quelles sommes leur seraient attribuées; et c'est tout ce qu'ils reçoivent.

Il serait peut-être injuste de rejeter tout le blâme sur le ministre des Finances. Il fait partie du cabinet et, naturellement, nous n'avons pas oublié qu'une orange gâtée contamine toutes les autres, ni le vieux dicton: "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es." Je prétends donc, sans déroger au respect, que l'on a suscité au ministre des Finances certaines difficultés où il n'a été pour rien et auxquelles il a fait allusion en termes énergiques au cours de son exposé budgétaire. Il y a même fait allusion à trois reprises. J'aimerais citer ces trois extraits mais, comme il me répugne d'accaparer le temps de la Chambre, je n'en citerai qu'un seul. Evidemment le ministre était très pré-occupé parce que la Conférence fédérale-provinciale n'était pas encore terminée. Voici